

2021-17.06.10

Feuillet 405

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 17 JUIN à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à l'Hôtel d'entreprises à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

**Membres
du Bureau Communautaire**

Titulaires : 29
Membres présents : 22

Date de la convocation
11 juin 2021

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames BERTOUX Julia, PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle, PERONNET Fabienne, PATRICE-BOURDELLE Christine

Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, LAMOTTE Dominique, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, CHANTRELLE Brice, HOLLINGUE Rémy, MAROTTE Philippe

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs VERONT Fabrice, LEROY Jean-Maurice, LEVASSEUR Roger, DELANAUD Stéphane, BEAUMONT Joël, LESCUREUX André, WABLE Vincent, DUTILLEUX Olivier, LESCUREUX André

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, DAMAY Lydie, RIHET Anne

Messieurs HOLLINGUE Rémy, CAPELLE Hubert, VAN OOTEGHEM J. Michel, TOURNIQUET Gautier

● Pouvoirs :

Mme PATRICE BOURDELLE Christine de Mme DOUAY Sonia

OBJET : Attribution MAPA – Réhabilitation des réservoirs de JUMEL et du réservoir sur tour de l'ARGILIERE

Rapport de Monsieur Francis MOURIER, Vice-Président Eau et Assainissement

Considérant l'avis du Conseil d'Exploitation Eau en date du 15 juin 2021, souhaitant attribuer le marché à l'entreprise

Suite à l'étude diagnostic du réseau d'eau potable réalisé en juillet 2016 par G2C, le Syndicat de Distribution et de Traitement des Eaux de la Vallée de la Noye a décidé par délibération en date du 26 juin 2020, d'entreprendre les travaux de rénovation des 2 réservoirs de JUMEL et de modifier l'évacuation des eaux pluviales et les échelles d'accès aux cuves dans le réservoir sur tour d'AILLY SUR NOYE.

Compte tenu de la consultation des entreprises, réalisée suivant une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la Commande publique ;

Compte tenu de la date et l'heure limites de remise des offres : le 09/04/2021 (17h00) ;

Considérant la recevabilité des offres des entreprises RESINA et TEOS ;

Considérant les critères de choix retenus et le résultat de l'analyse :

Envoyé en préfecture le 22/06/2021

Reçu en préfecture le 22/06/2021

Affiché le

SLOW

TEOS
ID : 080-200070969-20210617-2021_1706_10-DE

	RESINA	
Valeur technique	Fournitures	9
	Réalisation des travaux	15
	Phasage des travaux	12
	Postes divers	8
Prix	30	27,36
Délai	10	8
Note globale	84	82,4
Classement	1	2

La date de démarrage de la mission sera fixée par la notification d'un ordre de service n°1.

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 23), le Bureau communautaire :

- Décide d'attribuer le marché « réhabilitation des réservoirs de JUMEL et du réservoir sur tour de l'ARGILIERE (à AILLY SUR NOYE) » à l'entreprise RESINA, pour un montant de 128 349.02 € HT, conformément aux dispositions contractuelles ci-jointes,
- Autorise le Président et le Vice-Président Eau assainissement à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 21/06/21

Affiché le ... 21/06/21

Fait et délibéré, le 17 juin 2021

à Ailly sur Noye

Le Président,

Alain DOVERGNE

